



CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS
SOCIETES EN FORMATION

Je, soussigné, Cyrielle Vergnaud
agissant en qualité de conseillère clientèle des professionnels
du CREDIT LYONNAIS, société anonyme au capital de 2 037 713 591 EUR, dont le siège social est à
LYON (Rhône) 18 rue de la République, et le siège administratif à Villejuif (94811) 20 avenue de
Paris, SIREN 954.509.741 - RCS LYON

Certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 1.000,00 euros
(
par ~~chèque(s)~~ / virement (s) (*) émis par
MILLE €) (*Lettres et chiffres*)

Madame EYRAGNE GAELE

Né(e) le 27/11/81 à LIBOURNE
et demeurant

87 IMPASSE DES ORCHIDEES
24140 QUEYSSAC

en sa qualité d'associé/fondateur de la société(dénomination) AAG FINANCEMENT
société SAS (forme de la société) en formation, dont le siège social sera situé :

22 AVENUE DU 108EME RI 24100 BERGERAC

pour être portée au compte spécial intitulé : « Société AAG FINANCEMENT en formation /
souscriptions du capital ».

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire
conformément à [l'article L 225-5 du code de commerce (SA, SAS, SCA) / l'article L 223-7 du code de
commerce (SARL, EURL)] (*).

La somme déposée restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires, et son retrait
ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A
Le

BERGERAC
M M 2014

CYRIELLE VERGNAUD
Conseillère Clientèle des Professionnels
Tél : 07 85 50 62 67
Mail : cyrielle.vergnaud@lcl.com
LCL BERGERAC

(*) rayer les mentions inutiles



CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS
SOCIETES EN FORMATION

Je, soussigné, Cyrielle Vergnaud
agissant en qualité conseillère clientèle des professionnels
du CREDIT LYONNAIS, société anonyme au capital de 2 037 713 591 EUR, dont le siège social est à
LYON (Rhône) 18 rue de la République, et le siège administratif à Villejuif (94811) 20 avenue de
Paris, SIREN 954.509.741 - RCS LYON

Certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 1.000,00 euros
(
par ~~chèque~~(s) / virement (s) (*) émis par
MILLE €) (*Lettres et chiffres*)

Madame MARTINEZ AURELIE

Né(e) le 24/04/79 à STE FOY LA GRANDE
et demeurant

230 RUE DU STADE 24100 LEMBRAS

en sa qualité d'associé/fondateur de la société(dénomination) AAG FINANCEMENT
société SAS (forme de la société) en formation, dont le siège social sera situé :

22 AVENUE DU 108EME RI 24100 BERGERAC

pour être portée au compte spécial intitulé : « Société AAG FINANCEMENT en formation /
souscriptions du capital ».

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire
conformément à [l'article L 225-5 du code de commerce (SA, SAS, SCA) / l'article L 223-7 du code de
commerce (SARL, EURL)] (*).

La somme déposée restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires, et son retrait
ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A
Le

Bergerac
Martinez

CYRIELLE VERGNAUD
Clientèle des Professionnels
Tél : 07 55 50 62 67
cyrielle.vergnaud@lcl.com
LCL BERGERAC

(*) rayer les mentions inutiles



CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS
SOCIETES EN FORMATION

Je, soussigné, Cyrielle Vergnaud
agissant en qualité conseillère clientèle des professionnels
du CREDIT LYONNAIS, société anonyme au capital de 2 037 713 591 EUR, dont le siège social est à
LYON (Rhône) 18 rue de la République, et le siège administratif à Villejuif (94811) 20 avenue de
Paris, SIREN 954.509.741 - RCS LYON

Certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 1.000,00 euros
(
par ~~chèque(s)~~ / virement (s) (*) émis par
Monsieur TRIDAT ANTHONY
Né(e) le 23/12/90 à BERGERAC
et demeurant
6 ALLEE DES NALES 24520 MOULEYDIER

en sa qualité d'associé/fondateur de la société(dénomination) AAG FINANCEMENT
société SAS (forme de la société) en formation, dont le siège social sera situé :

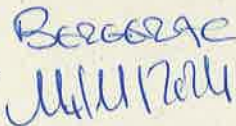
22 AVENUE DU 108EME RI 24100 BERGERAC

pour être portée au compte spécial intitulé : « Société AAG FINANCEMENT en formation /
souscriptions du capital ».

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire
conformément à [l' article L 225-5 du code de commerce (SA, SAS, SCA) / l'article L 223-7 du code de
commerce (SARL, EURL)] (*).

La somme déposée restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires, et son retrait
ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A
Le 

CYRIELLE VERGNAUD
Clientèle des Professionnels
Tél : 07 85 50 62 67
cyrielle.vergnaud@lcl.com
LCL BERGERAC

(*) rayer les mentions inutiles